

cause de la disparition de la taxe sur les ventes des fabricants.

Ces vendeurs d'automobiles m'ont dit que, selon les cadres supérieurs de leurs compagnies, l'économie sur une automobile de 25 000 \$ au détail serait de 200 ou de 300 \$ à peine, une fois la TPS en place. Pourtant, si la taxe sur les ventes des fabricants disparaissait comme il se doit, on devrait économiser 2 500 \$, pas 200 ou 300 \$. Et les consommateurs devront payer la taxe de 7 p. 100 par-dessus le marché.

J'ai demandé au gouvernement ce qu'économiseraient les entrepreneurs déjà en affaires. On dit qu'ils récupéreront la TPS sur leurs nouveaux achats. En fait, c'est ce que la loi prévoit. Cependant, un restaurateur m'a dit qu'il avait déjà engagé tout le capital nécessaire. Il n'y a qu'un peu d'améliorations à apporter chaque année, mais il voulait savoir où il économiserait au chapitre de la TPS. J'ai répondu que le gouvernement dit qu'il n'aura pas à payer 7 p. 100 sur ses napperons. Il m'a dit «Eh bien, la belle affaire! 7 p. 100 de 1,5 c. sur un napperon, voilà vraiment une belle économie!»

Il m'a demandé s'il devrait faire payer 7 p. 100 sur les repas de son menu. Je lui ai répondu que oui et j'ai convenu que cela ne serait pas très bon pour ses affaires.

Il voulait savoir ce qu'on lui donnerait en échange pour percevoir cette taxe. Je lui ai répondu que vraiment il n'aurait pas grand chose. «Initialement, lui ai-je dit, vous auriez eu 600 \$ par an, mais cela a maintenant été supprimé». J'ai ajouté «Vous allez recevoir, une seule fois, une aide de 1 000 \$, après quoi, vous percevrez la TPS de 7 p. 100 pour les beaux yeux du gouvernement». De même, j'ai dit à cette personne «Ne prenez pas tout ce qu'annonce le gouvernement pour de l'argent comptant». Il en a convenu et il a répondu «Nous commençons à en avoir ras le bol de ce genre de chose».

Nous voyons aujourd'hui combien nous pouvons faire confiance au gouvernement. Il a perdu la confiance des Canadiens et j'espère qu'il s'en rendra compte bientôt et qu'il modifiera notre régime fiscal pour le rendre plus équitable pour tous, pas seulement pour ses amis riches.

Je vais consacrer quelques minutes aux problèmes que cette taxe va créer dans l'agriculture. Pour un producteur primaire, dans l'agriculture en particulier, c'est le temps que cela va lui prendre. Cette taxe va demander plus de temps à l'agriculteur. La plupart d'entre eux tiennent leurs livres le soir ou pendant les fins de semaine parce

Initiatives ministérielles

qu'ils doivent s'en occuper eux-mêmes; leur exploitation ne leur rapporte pas assez pour leur permettre d'engager un comptable. Ils sont prêts à le faire. C'est une des particularités de ce secteur.

On leur fait croire que cela va résoudre leurs difficultés de trésorerie. Eh bien, permettez-moi d'être d'un autre avis et je peux vous dire par expérience que l'un des problèmes majeurs que connaissent les agriculteurs aujourd'hui, c'est de pouvoir emprunter suffisamment pour disposer d'argent liquide.

Les producteurs devront payer cette taxe sur leurs achats de biens et la prestation de services. Ils devront payer la taxe sur les services vétérinaires, sur les engrais, sur les réparations, etc.

Fait à remarquer, les engrais organiques comptent parmi les articles exemptés de la taxe. Il existe un autre mot pour engrais organiques, que je ne puis prononcer ici, mais dont le gouvernement est rempli; on comprend alors pourquoi il les exempte de la taxe.

J'ai téléphoné à quelques reprises à Revenu Canada. Bon nombre d'articles figurant dans les documents techniques et sur lesquels on avait promis d'apporter des éclaircissements dans le projet de loi n'ont pas été clarifiés. Comme le gouvernement est décidé à faire adopter son projet de loi à toute vapeur, m'est avis que le seul espoir des agriculteurs est de faire pression sur le gouvernement pour faire insérer dans la loi, les listes d'articles détaxés ou exonérés.

• (1800)

On nous a dit dans les documents techniques que le projet de loi comprendrait une liste des articles détaxés, qui serait accompagnée de définitions. Or, il n'en renferme pas.

Il ne reste aux industries qu'à continuer de faire pression pour que les définitions soient modifiées et que cet affreux projet de loi soit amélioré.

Contrairement à la plupart des entreprises, l'agriculture, par sa nature même, n'attire pas beaucoup de candidats, en raison de l'instabilité du rendement, du caractère imprévisible des conditions du temps, de l'exposition aux éléments des longues heures de travail, des rendements minables, du manque de sécurité, de l'insuffisance des services sociaux en milieu rural, de l'isolation de bon nombre de fermes et des énormes capitaux requis constamment. Beaucoup de jeunes y pensent à deux fois avant de se lancer en agriculture.